

Crise des réfugiés : pour le respect du droit et de la dignité !

L'image d'Aylan Kurdi, cet enfant de trois ans noyé sur les côtes turques est insoutenable. Tout comme celles de ces hommes et de ces femmes fuyant la guerre au péril de leur vie. Tout comme celles de ces familles dormant dans des campements de fortune en plein parc à Bruxelles.

L'arrivée de milliers de réfugiés en Europe et en Belgique constitue une crise sans précédent qui exige une réponse à la hauteur des drames humains qui se vivent à l'heure actuelle. Malgré un élan de solidarité citoyenne bienvenu, nous assistons depuis des semaines à une campagne virulente et indigne qui a pour cible ces réfugiés qui ont pour seul tort de fuir la guerre, les tortures, les viols ou les exécutions. Cette campagne n'a pour but que de stigmatiser l'étranger. Dans le chef de certains responsables politiques, elle n'est motivée que par des visées bassement électoralistes.

Par ses amalgames, Bart De Wever veut ainsi faire croire que les réfugiés auraient accès, sans contribution, aux mêmes droits sociaux que les Belges. Ce qui n'est qu'un mensonge : les droits sociaux auxquels accèdent les réfugiés, une fois qu'ils sont reconnus comme tels, sont des droits résiduels pour lesquels il ne faut pas cotiser. En entretenant cette confusion, il ne cherche qu'à opposer les uns aux autres, mettant à mal la cohésion sociale. De telles déclarations populistes sont à placer au même niveau que celles prononcées par certains dirigeants européens qui refusent d'effectuer leur part d'effort dans l'accueil des réfugiés. Elles participent pleinement à la libération de la parole xénophobe qui est notamment déversée sur les réseaux sociaux.

Il est également essentiel de rappeler que lorsqu'elle examine les demandes d'asile et octroie sa protection, la Belgique remplit une obligation internationale. Elle applique ainsi la Convention de Genève de 1951 et la réglementation européenne qui définissent les conditions de reconnaissance du statut de réfugié et de la protection subsidiaire. Vouloir créer « *un statut spécial pour les réfugiés reconnus* », comme le proposent les ministres Jan Jambon, Théo Francken ou même Patrick Dewael contreviendrait au droit international. Pour le MOC, il n'est pas question de remettre en question les conventions internationales dès que surgit une crise, quelle que soit son ampleur.

Plus globalement, sommes-nous à ce point dénués d'humanité pour rejeter des hommes, des femmes et des enfants qui sont menacés des pires horreurs dans leurs propres pays et qui sont à la merci de passeurs sans scrupule ? Sommes-nous à ce point aveugles que nous ne voyons pas que les pays occidentaux ont une part de responsabilité dans les guerres qui se tiennent aujourd'hui au Moyen Orient et en Afrique du Nord ? Dans un autre ordre d'idée, avons-nous oublié que de très nombreuses études démontrent l'apport positif de l'immigration dans nos pays ?

Nous vivons aujourd'hui une situation qui teste nos valeurs et le projet européen que nous voulons construire. Le 14 septembre prochain se tiendra un Conseil européen consacré à la crise migratoire. Pour le MOC, il est essentiel que les dirigeants des pays membres arrivent enfin à sortir de leurs logiques nationalistes pour construire une Europe solidaire et accueillante. Le MOC appelle le gouvernement Michel à jouer un rôle majeur dans cet élan, loin des déclarations populistes et électoralistes de certains membres de la majorité. Enfin, au niveau belge, le MOC plaide pour que le gouvernement fédéral mette tout en œuvre pour accueillir dignement l'ensemble des candidats à l'asile qui viennent frapper à nos portes.

Christian KUNSCH,
Président du MOC.